

**RESOLUTIONS ARRETEES ET VOTEES LORS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 MAI 2021**

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2020, approuve lesdits rapports, les états de synthèse, les comptes sociaux et les comptes consolidés, arrêtés à la date du 31 décembre 2020, tels qu'ils sont présentés, se soldant par un résultat net (en comptes sociaux) de **61.603.718,22 DHS** et un résultat net consolidé de **-135.231.808,69 DHS**.

Elle approuve également les opérations arrêtées par ces comptes ou résumées dans lesdits rapports.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité requise par :
- voix pour : 14 036 574
- voix contre : 0
- abstentions : 0

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution ci-dessus, l'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus aux administrateurs de la société de leur mandat au titre de l'exercice 2020, et donne également quitus aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leurs mandats et missions pour le même exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité requise par :
- voix pour : 14 036 574
- voix contre : 0
- abstentions : 0

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées, relevant de l'article 56 et suivants de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05, la loi 78-12 et la loi 20-19, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité requise par :
- voix pour : 14 036 574
- voix contre : 0
- abstentions : 0

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, et sur proposition du Conseil d'Administration du 30 mars 2021, décide d'affecter le résultat net 2020 comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2020 :	61 603 718,22 DHS
(-) Réserve légale :	0 DHS
= Nouveau solde	61 603 718,22 DHS
(+) Report à nouveau antérieur :	1 494 827 833,47 DHS
= Sommes distribuables	1 556 431 551,69 DHS
(-) Distribution des dividendes (0% de bénéfice net) :	0 DHS
= le solde à mettre en totalité en report à nouveau	1 556 431 551,69 DHS

Elle décide en conséquence de ne pas distribuer des dividendes au titre de l'exercice 2020.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité requise par :
- voix pour : 14 036 574
- voix contre : 0
- abstentions : 0

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de ne pas allouer aux membres du Conseil d'Administration, de montant global annuel, à titre des jetons de présence, pour l'exercice 2020.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité requise par :
- voix pour : 14 036 574
- voix contre : 0
- abstentions :

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la fin du mandat de son Commissaire Aux Comptes « **KPMG** ». A cet effet, elle décide de renouveler son mandat, pour la durée légale de trois (3) ans, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité requise par :

- voix pour : 14 036 574

- voix contre : 0

- abstentions : 0

SEPTIEME RESOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au président avec faculté de délégation, ainsi qu'à tout porteur d'un exemplaire ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales requises.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité requise par :

- voix pour : 14 036 574

- voix contre : 0

- abstentions : 0